



**Camping-car** et vélo :

**le bon combo**



**mobilité club**  
france



## Emmener son vélo en camping-car c'est :

- ✓ Faciliter ses déplacements une fois le camping-car stationné
- ✓ Faire de l'exercice physique
- ✓ Découvrir les villes/villages autrement
- ✓ Ne pas déplacer son camping-car pour les petits trajets (plage, épicerie...)



## Comment emmener son vélo ?

- Sur un porte-vélos classique
- Sur un porte-vélos ascensionnel
- Sur un porte-vélos spécial fourgon
- Dans un coffre à vélos
- Dans la soute



## Quelles **règles** respecter ?

✓ La plaque d'immatriculation ainsi que les feux de signalisation doivent toujours rester visibles

✓ Si le chargement dépasse de plus d'1 mètre à l'arrière, il doit être signalé par un dispositif réfléchissant



## Quelles règles respecter ?

- ✔ La charge maximale de votre véhicule doit être respectée
- ✔ Le chargement ne doit pas dépasser plus de 3 m à l'arrière et 2,55 m en largeur



***Agir*** pour une **mobilité**  
sûre et durable ***pour tous***

en partenariat  
avec

